



Service de surveillance  
des communes  
Place de la Taconnerie 7  
Case postale 3962  
1211 Genève 3

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

N/réf. : GZU/FMU/1218/18

Ville de Genève Direction générale
24 DEC. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Genève, le 20 décembre 2018

**Concerne : Modification de l'arrêté IV du 20 novembre 1991 "Allocation vie chère"**

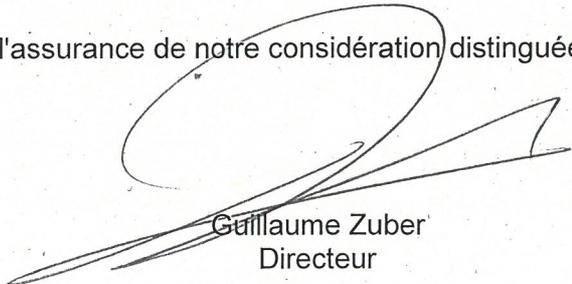
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de l'acte du Conseil municipal de votre commune du 5 décembre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 13 décembre 2018  
Date légale d'affichage : 13 décembre 2018  
Fin délai référendaire le : 4 février 2019

Diffusion  
M. Kanaan  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Pagani  
Barazzone  
Moret  
Burri  
Schwieri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-documentation